

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉTABLISSEMENT

Le 11 septembre 2025, à 18h30 h

- 1. Ouverture de l'assemblée et mot de la direction;
- 2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée;
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente;
- 5. Présentation des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement;
- 6. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement :
 - Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur;
 - Détermination du nombre de postes en élection;
 - Mise en candidature.
- 7. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement 2024-2025;
- 8. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement (résultats);
- 9. Élection des substituts :
 - Mise en candidature
- 10. Présentation des rôles et fonctions du comité de parents du CSS;
- 11. Élection des substituts (résultats);
- 12. Élection d'un représentant et d'un substitut (facultatif) pour le comité de parents du Centre de services scolaire :
 - Mise en candidature
- 13. Élection d'un représentant et d'un substitut (facultatif) pour le comité de parents du Centre de services scolaire (résultats);
- 14. Présentation des rôles et fonctions de l'Organisme de participation des parents (OPP) Instance facultative :
 - a. Formation de l'OPP (facultatif)
 - i. Détermination d'un nom de l'OPP
 - ii. Détermination de la composition de l'OPP
 - iii. Élection des membres de l'OPP
 - iv. Définition des règles de fonctionnement de l'OPP
- 15. Période de questions;
- 16. Levée de l'assemblée générale.